

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU JEUDI 04 JUIN 2020

- Florent CRISTOBAL demande l'ajout des noms pour la commission d'appels d'offre
- Vote POUR

2. EVREUX PORTES DE NORMANDIE – APPROBATION DE LA « RÉVISION LIBRE » PAR INTÉGRATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE DANS LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DES 37 COMMUNES FONDATRICES D'EPN

Vote POUR

3. COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS ÉLUS

- Florent CRISTOBAL demande si les suppléants sont aussi convoqués => Réponse : tout le monde reçoit la convocation mais le titulaire doit prévenir le suppléant s'il ne se rend pas à la réunion.

4. PROJET DE LA RUE DES CHARITONS – DÉNOMINATION DES RUES

VOTE POUR

5. PERSONNEL – MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS – HORAIRES

- Création d'un poste d'éducateur sportif : Kiven a demandé un an de disponibilité.
 - Florent CRISTOBAL souligne que le travail de Kiven était apprécié des enseignants et que nous nous réjouissons de cette proposition de recrutement.
 - Cécile DEMAY demande si Anthony possède les mêmes qualifications que Kiven pour encadrer les activités des enfants et des adultes => Réponse : ce dernier pourra effectivement intervenir auprès des enfants.
 - Florent CRISTOBAL rappelle que la commune ne dispose pas d'accompagnateur ayant l'agrément nécessaire pour la piscine => Réponse : cette compétence n'est pas incluse dans la recherche du nouvel éducateur.
 - Christian MATHURIN demande si les activités sportives de l'été seront maintenues et quand les habitants seront informés => Réponse : les activités sont bien maintenues ; Anthony aura le soutien des animateurs du SIVU. Les habitants seront informés à partir du mardi 30 juin.

- Cécile DEMAY fait remarquer la différence entre les emplois budgétaires et les effectifs pourvus (cf Compte administratif page 26) => Réponse : l'ouverture d'un poste doit être validée par le Conseil Municipal. Lorsqu'un poste n'est plus pourvu, il n'est pas fermé dans le cas où il soit nécessaire de recruter à nouveau sur ce même poste. Cela évite de passer une nouvelle fois en Conseil Municipal. Cela explique le déséquilibre entre le nombre d'emplois budgétaires et l'effectif réel.

6. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

7. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL – CAISSE DES ECOLES

- Auto-financement : Jérôme ALEXANDRE interroge sur la présence singulière des travaux en régie dans le calcul de l'auto-financement => Réponse : rien ne l'interdit.
- Résumé :
 - Charges à caractère général : + 37 202€
 - Charges du personnel : - 20 650€
 - Autres charges (SDIS, SICOSSE, ...) : - 5 072€
 - Charges financières : + 54 995€
 - Produits des services : - 22 865€
 - Impôts et taxes dotations : + 187 145€
 - Atténuation de charges (remboursement pour les agents absents) : 8 997€
 - Travaux en régie : - 16 227€
 - Produits exceptionnels (Bois Gencelin, ...) : + 95 744€
 - Excédent 2019 + Dotation aux amortissements = Auto-financement =>
434 674€ + 277 973€ = 712 647€
 - Florent CRISTOBAL fait remarquer la présence d'un jeu d'écriture qui augmente artificiellement l'auto-financement.
- Remboursement emprunts et dettes : Jérôme demande des précisions sur la ligne « Emprunts et dettes assimilées » page 4 => Réponse : le préfinancement du gymnase n'a toujours pas été remboursé dans sa totalité par l'EPN, le département, ... Ce qui explique la différence entre la colonne crédits ouverts et mandats émis.

8. BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2019

- Florent CRISTOBAL rappelle que lors d'un précédent Conseil Municipal, la cession des terrains ne devait être qu'un simple jeu d'écriture qui ne devait rien coûter à la commune => Réponse : le groupe Bertin ayant disparu, c'est la société Geudry qui a repris le dossier. Le groupe Geudry a tout intérêt à signé le plus vite possible mais aujourd'hui uniquement 33% des terrains sont vendus ; il faut atteindre 40%. Perte pour la commune : 3 400€.
- Vote POUR

9. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET PRINCIPAL – CAISSE DES ECOLES

- Le compte de gestion, établi par le percepteur, est comparé au compte administratif de la commune. Le compte de gestion est envoyé et doit être voté sans présentation du document.
- Vote POUR

10. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL – CAISSE DES ECOLES

Vote POUR

11. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 – BUDGET PRINCIPAL – CAISSE DES ECOLES

Pas de vote

12. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL – CAISSE DES ECOLES

- Les tarifs de la cantine sont maintenus jusqu'au 31 décembre 2020. L'harmonisation des tarifs entre la cantine scolaire et le SIVU se discutera en commission.

Florent CRISTOBAL précise qu'il serait préférable que les tarifs s'harmonisent vers le bas.

- Florent CRISTOBAL demande pourquoi le montant des dépenses imprévues a augmenté => Réponse : choix d'un budget prudent en prévision d'un avenir incertain.
- Prévisionnel 2020 :
 - Contentieux photocopies : Florent CRISTOBAL propose que les contrats avec nos fournisseurs soient suivis par la commission des finances et que l'opposition soit informée de l'existence des contentieux et des frais engagés (avocats, ...) : demande de transparence => Réponse : oui et non : le renouvellement des contrats pourra être discuté en commission des finances pour les montants les plus importants. Pas de réponse claire pour que l'opposition soit informée pour les dossiers en contentieux.

- Cécile DEMAY interroge sur les dossiers aux Prudhommes => Réponse : ces dossiers sont intégrés dans le contentieux.
- Investissements prévus en 2020
 - Cécile DEMAY pose la question des accès aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux => Réponse : les bâtiments communaux sont aux normes, seuls les trottoirs restent problématiques.
 - Jérôme ALEXANDRE questionne sur l'isolation des toits et l'installation de panneaux photovoltaïques et informe de la possibilité pour la commune de faire évaluer gratuitement la faisabilité de l'installation de panneaux et aussi profiter de la réparation des fuites des toits => Réponse : une visite du toit du Gymnase Coubertin est prévue le 1^{er} juillet pour la programmation de travaux concernant la couche de protection.
 - Cécile DEMAY demande un point concernant le gymnase St Exupéry => Réponse : pour les terrains de tennis, un RDV a lieu le 2 juillet avec EAD, l'architecte, ... Un constat d'huissier va être établi pour les travaux à réaliser. La société EAD a un mois pour les réaliser. Sinon, changement de société. Dès que les travaux seront effectués, le gymnase St Ex pourra être vendu.
 - Jérôme ALEXANDRE soulève le problème d'avoir un solde négatif page 27 ; il sera nécessaire d'emprunter encore => Réponse : le budget est excédentaire ; de plus, les emprunts font partie de la vie budgétaire d'une commune.
- Charges de personnel et frais assimilés page 6
 - Cécile DEMAY interroge sur la signification de la ligne « autres indemnités » => Réponse : il s'agit des heures complémentaires ajoutées au temps de travail de postes ouverts (avec indemnités).
 - Florent CRISTOBAL questionne sur la ligne « autres emplois d'insertion » => Réponse : cette ligne concerne les emplois du SIVU.

15. VOTE DES SUBVENTIONS 2020

- Florent CRISTOBAL rappelle que ses propositions d'un fond de soutien associatif et du maintien des subventions ont été refusées et regrette la diminution du montant des subventions.
- Cécile DEMAY relève le fait que le montant attribué au CCAS a été réduit alors que le nombre de familles ayant besoin d'aide sur la commune devrait fortement augmenter => Réponse : il n'y a jamais eu beaucoup de demandes d'aides sur la commune. Les sommes attribuées au CCAS seront réévaluées si nécessaire.
- Jérôme ALEXANDRE demande si la mairie a communiqué auprès des habitants pour faire connaître le CCAS ? => Réponse : il est prévu de communiquer
- Vote ABSTENTION

16. VOTE DES SUBVENTIONS 2020 AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Vote POUR

17. RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

- Florent CRISTOBAL demande le pourquoi de la persistance de la présence de cette ligne de trésorerie => Réponse : en cas de besoin.
- Vote CONTRE

18. RENOUELEMENT DE L'OCLT

Vote CONTRE

19. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL – CAISSE DES ÉCOLES

Vote CONTRE

20. INFORMATIONS

- Forum des associations : 1^{er} septembre 2020 de 10h à 16h sur plusieurs sites (gymnases, Boumerang,...).
- Ouverture des gymnases à la demande des présidents des clubs.
- Elections sénatoriales le 27 septembre 2020 : l'élection des grands électeurs aura lieu le 10 juillet.